

## Analyser et établir un concept de sécurité selon les conditions générales (volumes de données, délais de conservation, dispositions juridiques, périodicités de sécurité, protection des données, disponibilité etc.) Vérifier le concept élaboré du point de vue faisabilité avec les systèmes de sauvegarde et de restauration disponibles. Si nécessaire, adapter le concept. Déterminer les besoins en moyens de protections supplémentaires. Etablir les procédures de protection, expérimenter, intégrer dans la conduite des opérations productives et documenter. Elaborer des scénarios de pannes et les expérimenter.

 Mettre à jour les documents d'entretien et d'exploitation. Libérer les systèmes de sauvegarde et de restauration pour l'exploitation

productive.











